

Date: 30.11.2020

LA LIBERTÉ

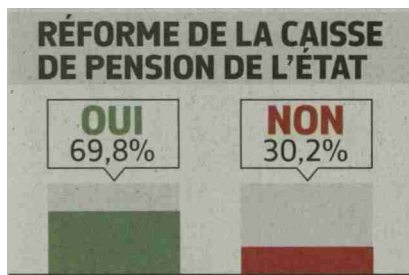
La réforme de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg a été approuvée par 70% de la population

Large oui pour la caisse de pension



Le conseiller d'Etat Georges Godel (à g.) et le directeur de la caisse de pension de l'Etat, Gilles André, hier en conférence de presse.

Charly Rappo



« NICOLAS MARADAN

Votation » La population fribourgeoise a accepté hier par 69,8% des voix la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF). Un large succès qui peut sembler logique sachant que cette réforme était pratiquement soutenue par tous les grands partis politiques ainsi que par la Fédération des associations du personnel de l'Etat (FEDE). Pourtant, le ministre des Finances, Georges Godel, l'avoue volontiers: jusqu'à hier matin, il était tendu, «presque plus que quand j'étais candidat au Conseil d'Etat», souffle-t-il à

l'oreille de sa collègue Anne-Claude Demierre. Il n'en savoure que davantage la victoire. «C'est un grand jour pour le gouvernement. Le débat a été long – rarement un débat avait été aussi long – et le résultat des urnes est clair», souligne-t-il.

Si, jusqu'au dernier moment, le doute subsistait, c'est d'une part parce que la campagne a été acharnée avec, dans le rôle du principal opposant, un Syndicat des services publics (SSP) qui a mis toutes ses forces dans la bataille, enchaînant manifestations et débrayages pendant plus de deux ans. Du

jamais-vu dans la fonction publique fribourgeoise.

Une opposition invisible

Mais aussi parce que certains observateurs redoutaient l'apparition dans le secret des urnes d'une opposition silencieuse. En effet, si le SSP jugeait la réforme trop pingre, réclamant davantage de compensations pour le personnel, certains citoyens trouvaient au contraire le projet trop généreux, avec notamment des mesures transitoires à hauteur de 380 millions de francs pour le personnel le plus âgé. Or, si la pandémie de coronavirus sollicite énormément la fonction publique, notamment dans le secteur hospitalier, elle met aussi l'économie privée à genoux.

«Quand on sème trop, la récolte est parfois amère»

Georges Godel

Dans ces conditions, il n'était pas certain que le contribuable soit d'accord d'ouvrir grand son porte-monnaie pour sauver les retraites des fonctionnaires. «Quand on sème trop, la récolte est parfois amère», observe l'ancien paysan Georges Godel.

Mais cette opposition invisible n'a finalement pas pesé sur l'issue du vote. La preuve: tous les districts et même toutes les communes – à l'exception de Cheiry avec 49 voix pour et 49 voix contre – ont dit oui. Ce qui ne veut pas encore dire que cette opposition silencieuse ne s'est pas du tout exprimée. En effet, le détail du vote révèle des refus assez importants dans des communes plutôt orientées à droite et donc certainement peu sensibles aux arguments du SSP. Le pourcentage de non s'élève par exemple à 41,4% à La Roche, 42,2% à Massonnens ou encore 41% à Corbières. Trois communes où c'est l'UDC ou le PLR qui avaient terminé en tête lors des élections fédérales de l'an der-

nier. A noter encore une participation relativement haute: 43,4% à l'échelle du canton, et même 49,2% dans le district de la Sarine.

Aujourd'hui, le vaste dossier de la caisse de pension est donc clos. Enfin presque. Georges Godel relève: «L'acceptation de la réforme va permettre de poursuivre les discussions avec les partenaires sociaux concernant le cas particulier des agents de la force publique, tenus de prendre leur retraite à l'âge de 60 ans. Il s'agira de définir les prestations compensatoires à mettre en place.» De son côté, Gilles André, directeur de la CPPEF, indique: «Nous avons maintenant 13 mois pour préparer la transition au niveau opérationnel. Tous les plans de prévoyance et les règlements devront notamment être adaptés. Nous devons également chiffrer avec exactitude les mesures transitoires et compensatoires selon les effectifs du personnel au 31 décembre 2020.» La réforme acceptée hier doit entrer en vigueur en janvier 2022. »

COMMENTAIRE

Comme neige au soleil

Noël 1984. Quelques flocons, très attendus, tombent sur Fribourg. Rapidement, un fin manteau blanc recouvre la ville, annonçant un hiver froid et neigeux comme en rêvent tous les skieurs. Quelques jours plus tard, le 1^{er} janvier 1985, entre en vigueur la nouvelle loi fédérale sur la prévoyance professionnelle (LPP), qui concrétise le fameux principe des trois piliers. L'objectif est alors de garantir aux rentiers un même niveau de vie une fois leur carrière terminée. Mais trente-six ans plus tard, la situation a bien changé. Quelques degrés de plus au thermomètre et quelques pour cent de rendement en moins sur les marchés des capitaux rendent en effet la perspective d'une retraite confortable aussi incertaine que celle d'un Noël blanc.

Hier, les Fribourgeois ont très largement accepté une réforme de la caisse de pension cantonale impliquant un double sacrifice: des rentes revues à la baisse pour les fonctionnaires et plusieurs centaines de millions de francs en moins dans les caisses de l'Etat. Le Syndicat des services publics, principal opposant, avait érigé cette votation en référendum pour ou contre un service public fort. Mais le «oui» glissé dans l'urne n'a rien d'un affront fait aux soignants, aux policiers ou encore aux cantonniers qui, aujourd'hui plus que jamais, œuvrent pour le bien de la population. Il n'est que le signe d'un certain fatalisme face à l'inévitable mutation de la prévoyance vieillesse. Pas certain toutefois que cette résignation subsiste à l'aune du prochain bras de fer qui s'annonce: la réforme de la LPP présentée il y a quelques jours à peine par le Conseil fédéral, avec là aussi la crainte de retraites fondant comme neige au soleil. **NICOLAS MARADAN**

«Recueillir 30% d'opposition est un exploit»

Le Syndicat des services publics estime que le combat n'a pas été vain.

Principal opposant à la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, le SSP, par le biais de son secrétaire régional Gaëtan Zurkinden, analyse le scrutin.

Comment expliquez-vous la clarté du vote?

Gaëtan Zurkinden: L'ensemble des partis de droite et une partie de la gauche étaient en faveur de ce projet, qui avait également le soutien de la FEDE, la faitière des associations du service public du canton de Fribourg. De plus, le Conseil d'Etat a joué sur la peur en disant que la situation serait encore pire si on votait non, et ça a marché. Ça a déstabilisé les employés de la fonction publique et la population. Dans ce contexte, recueillir 30% d'opposition est un exploit!



Votre combat n'a-t-il pas été vain?

Non, car j'estime qu'avoir convaincu un votant sur trois est un bon résultat. Et nous étions dans notre rôle. Un syndi-

cat défend les employés et quand il se retrouve devant une réforme aussi brutale, avec à la clé des baisses de rente et des conditions de retraite, il se doit de dire clairement non. Dans quelques années, lorsqu'une infirmière par exemple arrivera à l'âge de la retraite et subira les effets concrets de la réforme, elle se souviendra que les opposants ont fait de leur mieux dans un contexte difficile.

Vous maintenez qu'il n'y a pas eu un cumul d'oppositions entre ceux qui estimaient que la réforme était trop généreuse et ceux qui trouvaient qu'elle ne l'était pas assez?

Absolument. Il n'y a qu'à voir la carte du canton. Plus conservatrices, les campagnes ont soutenu la réforme parfois encore plus fortement que les villes. Ce signe ne trompe pas. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des exceptions, mais ce sont surtout nos arguments qui ont porté et convaincu près de 25 000 Fribourgeois.

Mais aujourd'hui, vous allez tourner cette page?

C'est triste, mais force est d'admettre que cette réforme va maintenant se concrétiser. Cependant, il y a d'autres combats à mener en faveur de la fonction publique. Et en face, l'Etat sait aujourd'hui qu'il ne peut pas faire n'importe quoi. »

MAGALIE GOUMAZ

PARTIS POLITIQUES SOULAGES

Fruit d'un compromis politique, la révision de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat était soutenue par toutes les forces politiques. Sébastien Dorthe, président du PLR, est malgré tout surpris de la netteté des résultats. «La population a compris qu'il s'agissait d'un consensus, et elle a eu confiance dans l'équilibre trouvé», réagit-il. Chef du groupe PDC au Grand Conseil, Hubert Dafflon n'imaginait pas un tel score et rappelle qu'à chaque votation, il y a un socle de 20% de *Neinsager*. «Je suis très satisfait. Beaucoup de choses ont été dites durant cette campagne qui n'étaient pas exactes. Les conditions de retraite restent bonnes pour les employés de l'Etat, et nous pouvons aujourd'hui clore ce dossier», déclare-t-il.

Partagé entre l'argent que les collectivités publiques investiront dans la révision et l'effort demandé aux employés de l'Etat, le Parti socialiste fribourgeois avait laissé la liberté de vote. Mais pour le député David Bonny, chef du groupe socialiste au Grand Conseil, «380 millions, c'est le maximum qu'on pouvait obtenir. Cet argent est maintenant à disposition, et c'est ce qui compte. C'est une reconnaissance et un attachement des Fribourgeois au service public», déclare-t-il. »

MAG